

Indicateur B4. Quel est le profil des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ?

Faits marquants

- Dans les pays de l'OCDE, on estime qu'en moyenne, 57 % des femmes, contre 45 % des hommes, entameront une première formation tertiaire avant l'âge de 25 ans si les taux actuels d'accès restent constants. Cette différence de pourcentage entre les femmes et les hommes diminue aux niveaux supérieurs de l'enseignement tertiaire et est pratiquement nulle en doctorat.
- Les TIC et l'ingénierie, les industries de transformation et la construction sont des domaines d'études à forte dominante masculine dans tous les pays de l'OCDE : les hommes y représentent respectivement 70 % et 61 % de l'effectif de nouveaux inscrits. Le défaut de parité s'inverse dans les domaines de l'éducation et de la santé et de la protection sociale, où les hommes représentent au plus 38 % de l'effectif de nouveaux inscrits.
- En moyenne, plus de trois quarts des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire ont entamé une licence, ou formation équivalente, en 2019 dans les pays de l'OCDE ; ils sont 17 % à avoir choisi un cursus de cycle court et 6 %, un master (ou formation équivalente).

Contexte

La participation à l'enseignement tertiaire est essentiel pour permettre aux jeunes d'acquérir des compétences et de contribuer pleinement à la vie de la société. Les profils et les aptitudes académiques peuvent être très variables entre les étudiants, tout comme les voies d'accès à l'enseignement tertiaire. La voie royale d'accès à l'enseignement tertiaire, un diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, perd de son importance, tandis que la situation des études supérieures dans le parcours scolaire a profondément changé. Les étudiants sont de plus en plus enclins à retarder leur entrée dans l'enseignement supérieur, à prendre une année sabbatique ou à alterner études et incursions sur le marché du travail. Dans certains pays, le dynamisme du marché du travail et la prospérité économique ont incité des étudiants, en particulier ceux de condition modeste, à reporter leurs études et à se former dans le monde du travail. L'apprentissage tout au long de la vie prend doucement l'allure d'un nouveau modèle d'instruction, qui permet aux individus d'actualiser leurs compétences pour répondre à la demande en constante évolution sur le marché du travail.

Conscients des besoins croissants d'une population qui se caractérise par une grande diversité, certains pays ont progressivement adapté leurs cursus tertiaires pour qu'ils se prêtent à des modalités plus flexibles d'apprentissage afin de convenir à un effectif d'étudiants aux compétences et aux aptitudes cognitives variables. Ce processus consiste notamment à multiplier les passerelles entre le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire, y compris en filière professionnelle, et les cursus tertiaires accessibles aux nouveaux inscrits (première inscription) : les formations de cycle court, les licences et les premiers masters de type long. Chaque niveau d'enseignement, chaque cursus requiert des compétences préalables et répond à une demande spécifique sur le marché du travail. L'assouplissement des conditions d'accès à l'enseignement tertiaire et les programmes dits de « seconde chance » favorisent l'apprentissage tout au long de la vie et offrent de nouvelles possibilités aux individus plus âgés qui ont arrêté leurs études prématurément ou qui veulent acquérir de nouvelles compétences. Proposer un éventail d'options d'apprentissage correspondant aux besoins et aux ambitions des jeunes est aussi un moyen de faciliter la transition entre l'école et le monde du travail.

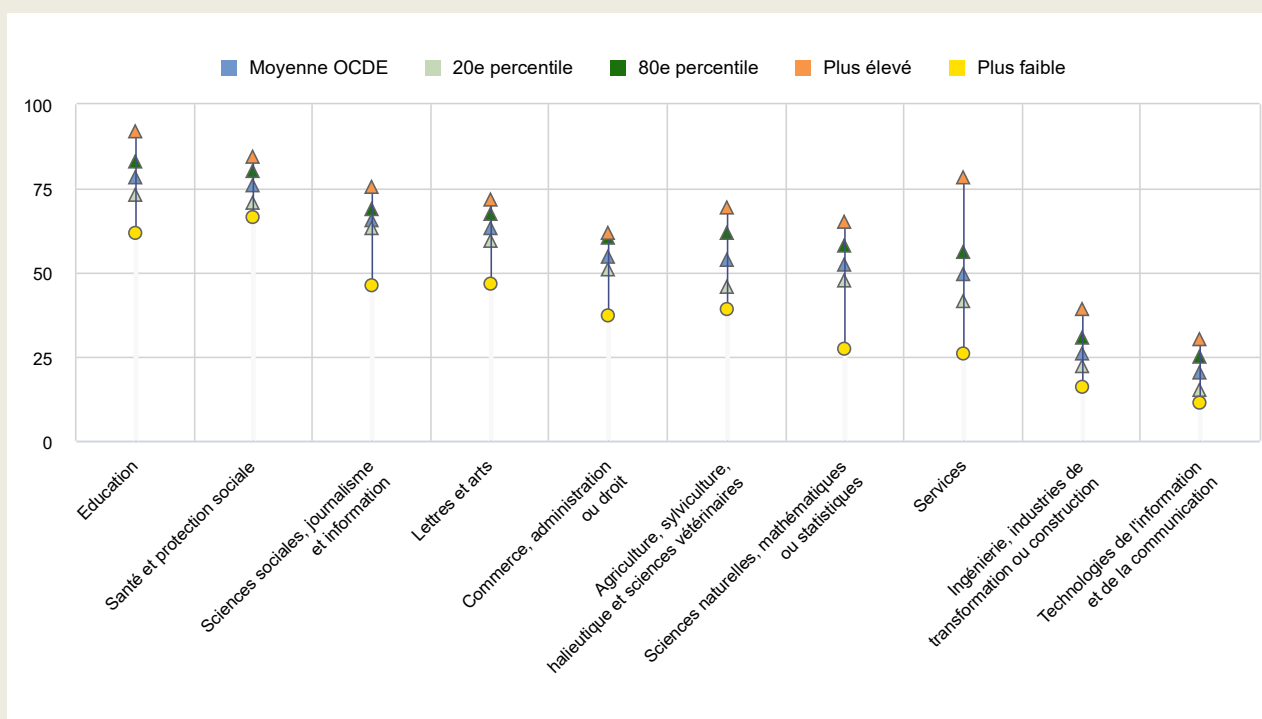
Le profil de ceux qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement tertiaire donne un aperçu des caractéristiques des étudiants et de leur parcours entre les différents niveaux et cursus de l'enseignement tertiaire. L'analyse des caractéristiques de ces nouveaux inscrits est également révélatrice de l'équité de l'accès aux cursus et aux domaines d'études. Le taux d'accès à l'enseignement tertiaire est une estimation de la probabilité des jeunes d'entamer une formation

de ce niveau avant un certain âge. Ce taux donne une idée de l'accessibilité de l'enseignement tertiaire et de la mesure dans laquelle la population acquiert des connaissances et compétences de haut niveau dans les pays. Dans l'enseignement tertiaire, des taux élevés d'accès sont le signe qu'une main-d'œuvre hautement qualifiée se développe et s'entretient.

La pandémie de COVID-19 a eu un impact important et immédiat sur l'enseignement supérieur et a contraint les établissements à passer dans l'urgence aux cours à distance. Les établissements d'enseignement supérieur et les responsables politiques ont dû réagir sur-le-champ pour garantir la continuité des cours, et les mesures qu'ils ont prises ont changé la donne du tout au tout pour les étudiants et les enseignants. La mesure dans laquelle la pandémie a affecté les taux d'accès à l'enseignement tertiaire et les flux d'étudiants en mobilité internationale pendant l'année académique 2020/21 reste à déterminer avec précision. Les effectifs d'étudiants ont augmenté dans certains pays, mais diminué dans d'autres (OCDE, 2021^[1]).

Graphique B4.1. Pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire, selon le domaine d'études (2019)

Moyenne OCDE, en pourcentage



Comparez votre pays : <https://www.compareyourcountry.org/education-at-a-glance-2021/fr/3/default/all/OAVG>

Les domaines d'études sont classés par ordre descendant de la moyenne OCDE du pourcentage de femmes en 2019.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021), base de données de *Regards sur l'éducation*. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

StatLink  <https://stat.link/oq5v9p>

Autres faits marquants

- Le pourcentage de femmes inscrites en STIM n'a pas fortement évolué entre 2013 et 2019 dans les pays dont les données sont disponibles, mais des différences importantes s'observent dans certains pays : il a augmenté de 7 points de pourcentage au Luxembourg, mais diminué de 4 points de pourcentage en Turquie.
- Dans un tiers environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la plupart des étudiants entament une formation tertiaire dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ont toutefois au moins cinq ans de plus que l'âge moyen d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires dans des pays comme Israël, la Suède et la Turquie.
- L'âge des nouveaux inscrits varie nettement plus en master et en doctorat (ou formation équivalente) qu'en licence (ou formation équivalente) entre les pays.

Analyse

Profil des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

Dans les pays de l'OCDE, on estime qu'en moyenne, 51 % des jeunes (hors étudiants en mobilité internationale) entameront une première formation tertiaire avant l'âge de 25 ans si les taux actuels d'accès restent constants. Le taux de premier accès à l'enseignement tertiaire varie toutefois sensiblement entre les pays, selon des éléments spécifiques aux conditions d'accès ou aux flux d'étudiants et la nature et l'importance des formations proposées. Le Chili et la Turquie comptent par exemple parmi les pays où le taux de premier accès à l'enseignement tertiaire est l'un des plus élevés de l'OCDE, essentiellement du fait du taux élevé qui s'observe dans l'enseignement de cycle court et en licence. Le taux de premier accès à l'enseignement tertiaire est par contre le moins élevé de l'OCDE au Luxembourg, ce qui s'explique par le pourcentage très élevé de ressortissants nationaux en formation tertiaire à l'étranger (voir l'indicateur B6).

Dans un peu plus de la moitié des pays membres et partenaires de l'OCDE, les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ont le choix entre trois niveaux : l'enseignement de cycle court, la licence ou le premier master de type long. Dans l'enseignement tertiaire de cycle court (niveau 5 de la CITE), les formations durent en général entre deux et trois ans et visent à inculquer aux étudiants des compétences spécifiques à des professions, le plus souvent pour les préparer à entrer directement sur le marché du travail. La licence, ou formation équivalente (niveau 6 de la CITE), dure entre trois et quatre ans. Le premier master de type long est accessible sans diplôme de licence et se classe au même niveau que le master de deuxième cycle (niveau 7 de la CITE) (OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO, 2013^[2]).

Le niveau de l'enseignement tertiaire que les nouveaux inscrits choisissent dépend de la nature et de la durée de la formation qu'ils ont suivie dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et détermine jusqu'à un certain point les débouchés qu'ils auront sur le marché du travail une fois diplômés. Dans certains pays, l'enseignement tertiaire est uniquement accessible aux diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en filière générale. En moyenne, trois élèves sur dix sont en filière professionnelle dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et n'auront donc pas directement accès à l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE (OCDE, 2021^[3]). La répartition des nouveaux inscrits entre les niveaux de l'enseignement tertiaire dépend de l'existence des cursus, de leur capacité d'accueil et de leurs conditions d'accès dans le système national d'éducation. Moins de 5 % des nouveaux inscrits optent par exemple pour un cursus tertiaire de cycle court dans un tiers environ des pays de l'OCDE, alors que ces formations permettent d'acquérir des compétences professionnelles de pointe. De même, les premiers masters longs ne constituent une part importante de l'enseignement tertiaire que dans une moitié environ des pays de l'OCDE.

En moyenne, plus de trois quarts des nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire ont entamé une licence, ou formation équivalente, en 2019 dans les pays de l'OCDE. L'importance de la licence varie toutefois fortement entre les pays. Plus de 95 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire commencent par une licence en Belgique, en Finlande, en Grèce, en Inde et aux Pays-Bas. Dans d'autres pays, les nouveaux inscrits se répartissent de façon plus uniforme entre les différents niveaux de l'enseignement tertiaire. Plus d'un tiers des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire choisissent une formation de cycle court en Arabie saoudite, en Autriche, au Canada, au Chili, en Colombie, en Espagne, aux États-Unis, en Fédération de Russie, au Japon, en République populaire de Chine et en Turquie, soit plus du double de la moyenne de l'OCDE (17 %). Les premiers masters de type long sont les moins prisés par les nouveaux inscrits : en moyenne, 6 % des nouveaux inscrits (première inscription) optent pour un tel cursus dans les pays de l'OCDE ; leur pourcentage n'est supérieur à 15 % qu'en Allemagne, en Argentine, en Autriche, en Hongrie et en Suède. En master, les cursus sont hautement spécialisés dans des domaines tels que la médecine et la dentisterie et, dans certains cas, le droit et l'ingénierie (OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO, 2016^[4]). Dans la plupart des pays, la majorité des nouveaux inscrits en master optent pour un premier master de type long. Au Royaume-Uni, où les premiers masters de type long n'existent pas, la grande majorité des nouveaux inscrits (première inscription) en master sont admis compte tenu de leur expérience professionnelle plutôt que de leur diplôme (voir le Tableau B4.1).

Sous l'angle économique, l'entrée tardive dans l'enseignement tertiaire peut être coûteuse pour les pouvoirs publics si des jeunes reportent leur entrée dans la vie active et, donc, le moment où ils sont en mesure de commencer à contribuer financièrement à la vie de la société. Toutefois, certains étudiants peuvent aussi décider de repousser leur entrée dans l'enseignement tertiaire afin d'acquérir de l'expérience professionnelle, avant de choisir leur domaine d'études ou pour financer le coût de leurs études. En moyenne, les étudiants ont 22 ans lorsqu'ils entament des études tertiaires pour la première fois, et près de quatre nouveaux inscrits sur cinq ont moins de 25 ans dans les pays de l'OCDE. Les nouveaux

inscrits ont en moyenne moins de 20 ans en Belgique et au Japon, mais au moins 24 ans au Danemark, en Israël, en Islande, en Suède, en Suisse et en Turquie (voir le Tableau B4.1).

Dans un tiers environ des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, la plupart des étudiants entament une formation tertiaire dans les deux ans suivant l'obtention de leur diplôme de fin d'études secondaires. Les nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ont toutefois au moins cinq ans de plus que l'âge moyen d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires dans des pays comme Israël, la Suède et la Turquie. L'entrée tardive dans l'enseignement tertiaire peut s'expliquer par des obstacles à l'accès de ce niveau d'enseignement, par exemple des critères sélectifs d'admission ou le *numerus clausus* (un quota défini de candidats admissibles par établissement d'enseignement). En Finlande et en Suède, l'admission dans de nombreux cursus et domaines d'études est réglementée et plus de 60 % des candidats ne sont pas admis (voir l'indicateur D6 dans OCDE (2019^[5]). Cette entrée tardive peut aussi s'expliquer par le service militaire obligatoire. C'est par exemple le cas en Israël, où moins de 25 % des étudiants s'inscrivent en licence dès la fin du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (voir l'encadré B4.1 dans OCDE (2019^[5]). La forte variation de l'âge moyen des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire et des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire peut aussi s'expliquer par l'existence de programmes dits de « seconde chance » et de programmes d'apprentissage tout au long de la vie qui sont caractéristiques de systèmes plus souples où il est autorisé de reprendre des études. Le fardeau financier associé aux coûts privés de l'enseignement supérieur peut aussi inciter des diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire à différer leurs études tertiaires et à entrer directement dans la vie active.

Licence, master et doctorat

Dans les pays de l'OCDE, le taux d'accès des étudiants de moins de 25 ans s'établit en moyenne à 45 % en licence, et à 15 % en master et à 1 % seulement en doctorat (hors étudiants en mobilité internationale) pour les étudiants de moins de 30 ans.

La limite de 25 ans pour les inscrits en licence et 30 ans pour les inscrits en master et en doctorat fait référence à l'âge typique d'entrée dans un programme d'enseignement tertiaire observé dans les pays de l'OCDE. Toutefois, la pyramide des âges des nouveaux inscrits à chaque niveau d'enseignement tertiaire peut varier largement entre les pays. Ce pourcentage varie entre les pays : il est supérieur à 96 % en Belgique, en Corée et au Japon, mais est inférieur ou égal à 70 % en Israël, en Suède et en Suisse. La variation du pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans s'explique par la possibilité de reprendre des études à l'âge adulte et les critères d'admission sélectifs en licence. Le pourcentage de nouveaux inscrits avant l'âge typique varie nettement plus en master et en doctorat qu'en licence entre les pays. En moyenne, 74 % des nouveaux inscrits en master ont moins de 30 ans, mais ce pourcentage est inférieur à 50 % au Chili, en Colombie et en Israël et égal ou supérieur à 90 % en Allemagne, en Belgique, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas et en République tchèque. De même, le pourcentage de nouveaux inscrits en doctorat à moins de 30 ans s'élève à 22 % en Colombie, mais à plus de 75 % en France, au Luxembourg et en République tchèque (voir le Tableau B4.2). Les différentes façons de considérer l'expérience professionnelle avant d'entamer des études supérieures et la capacité des jeunes de différer leur entrée dans la vie active peuvent expliquer la variation de l'âge moyen de l'effectif de nouveaux inscrits entre les pays.

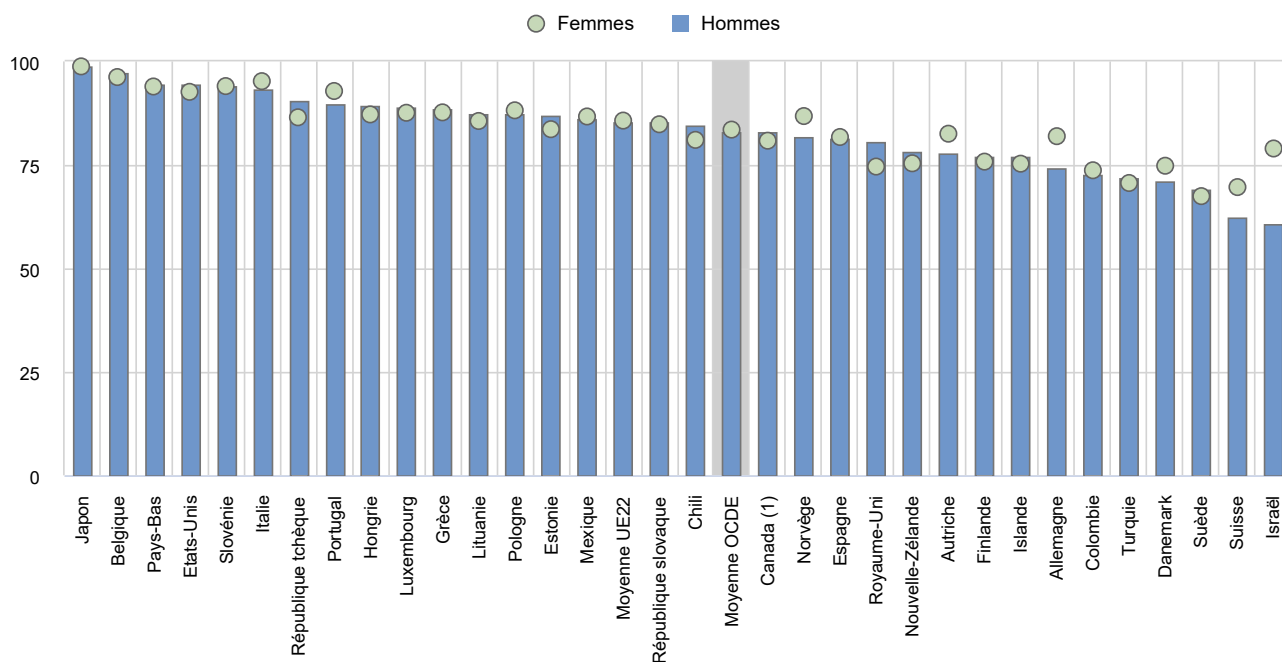
Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale augmente avec le niveau d'enseignement dans l'ensemble, mais les tendances varient entre les pays. Dans les pays de l'OCDE, le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de nouveaux inscrits s'établit en moyenne à 9 % en licence, à 21 % en master et à 29 % en doctorat. Les nouveaux inscrits tendent à être plus mobiles en master qu'en licence dans tous les pays, sauf en Grèce et en République slovaque, où le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale est légèrement plus élevé en licence qu'en master. L'effectif d'étudiants en mobilité internationale est au moins 40 points de pourcentage plus élevé en master qu'en licence en Australie et au Luxembourg. Les nouveaux inscrits tendent également à être plus mobiles en doctorat qu'en master dans l'ensemble, mais les tendances varient entre les pays. Le pourcentage d'étudiants en mobilité internationale dans l'effectif de nouveaux inscrits est plus de 20 points de pourcentage plus élevé en doctorat qu'en master au Chili, en Islande, en Norvège et en Suisse. À l'inverse, il est moins élevé en doctorat qu'en master en Allemagne, en Australie, en Grèce, en Lettonie, en Lituanie et au Royaume-Uni (voir le Tableau B4.2).

Répartition hommes-femmes de l'effectif de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire

L'égalité des chances entre les sexes à l'admission dans l'enseignement tertiaire peut contribuer à une croissance plus forte et plus inclusive, car elle améliore le niveau global du capital humain et de la productivité des travailleurs (OCDE, 2011^[6]). Ces dix dernières années, l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire a sensiblement augmenté, davantage chez les femmes

que chez les hommes (voir l'indicateur A1). Selon les chiffres de 2019, les hommes sont sous-représentés dans l'effectif de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire dans la quasi-totalité des pays membres et partenaires de l'OCDE. Ils représentent en moyenne 45 % de l'effectif de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE, mais leur pourcentage varie : il est inférieur à 40 % en Argentine et en Islande et n'est égal ou supérieur à 50 % qu'en Allemagne, en Arabie saoudite, en Inde et en Suisse (voir le Tableau B4.1).

Graphique B4.2. Pourcentage de nouveaux inscrits (première inscription) de moins de 25 ans dans l'enseignement tertiaire, selon le sexe (2019)



1. Année de référence : 2017.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la part d'hommes parmi les nouveaux inscrits de moins de 25 ans dans l'enseignement tertiaire en 2019.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

StatLink  <https://stat.link/julkt3>

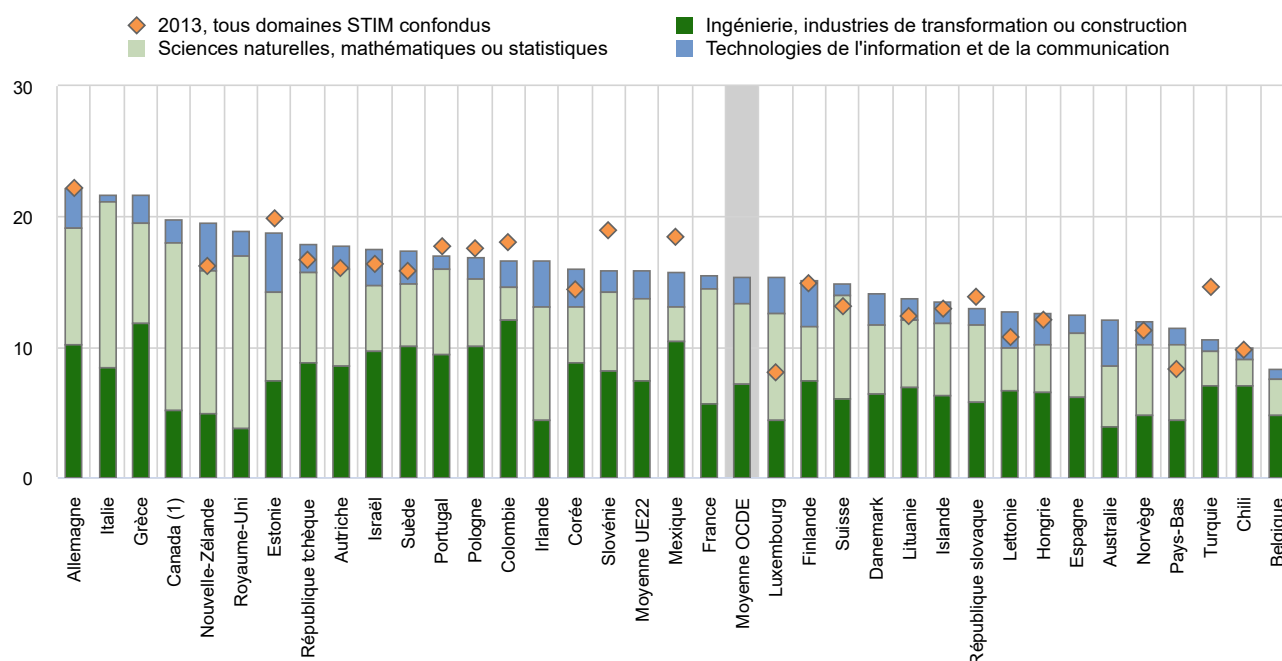
Les hommes sont sous-représentés, mais presque aussi susceptibles que les femmes d'entamer des études tertiaires avant l'âge de 25 ans dans la plupart des pays. La différence de pourcentage de femmes et d'hommes dans l'effectif de nouveaux inscrits avant l'âge de 25 ans est de l'ordre de 3 points de pourcentage dans deux tiers environ des pays dont les données sont disponibles. Cette différence est supérieure à 3 points de pourcentage en faveur des hommes au Chili, en Estonie et en République tchèque et est la plus élevée, 6 points de pourcentage, au Royaume-Uni. À l'inverse, le pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans est au moins 3 points de pourcentage plus élevé chez les femmes que chez les hommes en Allemagne, en Autriche, au Danemark, en Norvège, au Portugal, en Suède et en Suisse. C'est en Israël que la différence est la plus importante : l'effectif de nouveaux inscrits de moins de 25 ans est constitué de 79 % de femmes et de 61 % d'hommes (voir le Graphique B4.2).

Dans les pays de l'OCDE, on estime qu'en moyenne, 57 % des femmes, contre 45 % des hommes, entameront une première formation tertiaire avant l'âge de 25 ans si les taux actuels d'accès restent constants. Le taux d'accès est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans tous les pays de l'OCDE, mais l'écart favorable aux femmes varie : il est égal à 3 points de pourcentage en Colombie et au Luxembourg, mais égal ou supérieur à 18 points de pourcentage au Danemark, en Islande, en Norvège et en Nouvelle-Zélande (voir le Tableau B4.1).

La différence de taux d'accès entre les femmes et les hommes se comble aux niveaux d'enseignement supérieurs. En moyenne, 18 % des femmes devraient entamer un premier master (ou formation équivalente) avant l'âge de 30 ans, contre 12 % d'hommes dans les pays de l'OCDE (abstraction faite des étudiants en mobilité internationale). Cette différence est pratiquement nulle en doctorat, où le taux d'accès avant l'âge de 30 ans est pratiquement équivalent chez les hommes et chez les femmes (0.9 % dans les deux cas) (voir le Tableau B4.2).

Graphique B4.3. Répartition des nouvelles inscrites dans l'enseignement tertiaire par domaine d'études en rapport avec les STIM (2013 et 2019)

En pourcentage



Les pays sont classés par ordre descendant des nouvelles inscrites dans l'enseignement tertiaire dans un domaine d'études en rapport avec les STIM en 2019. 1. Année de référence : 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021), base de données de Regards sur l'éducation. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

StatLink  <https://stat.link/0uq3hc>

Les différences de filière et de résultats scolaires entre les sexes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire risquent de réduire le taux d'accès des hommes à l'enseignement tertiaire. Dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les garçons sont en effet plus susceptibles que les filles de suivre la filière professionnelle, qui ne donne pas directement accès à l'enseignement tertiaire dans certains pays. Par comparaison avec les filles, ils sont aussi moins susceptibles de terminer leurs études secondaires et ont dans l'ensemble de moins bons résultats scolaires. Enfin, les hommes n'ont pas autant à gagner sur le marché du travail que les femmes après des études tertiaires tant sur le plan de l'emploi que de la rémunération, surtout parce qu'ils ont de meilleurs débouchés qu'elles s'ils sont au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (OCDE, 2021^[3]).

En dépit des taux d'accès en hausse dans l'enseignement tertiaire, les domaines d'études restent fortement sexotypés. Les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM) revêtent une importance particulière pour l'action publique étant donné que les pays cherchent à améliorer les compétences au service de l'innovation technologique. Les taux d'accès restent toutefois relativement peu élevés dans ces disciplines. En 2019, 24 % des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ont choisi le commerce, l'administration et le droit ; 6 %, les sciences naturelles, les mathématiques et les

statistiques ; 6 % les technologies de l'information et de la communication (TIC) ; et 15 %, l'ingénierie, les industries de transformation et la construction (voir le Tableau B4.3).

Les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques sont les seules des disciplines regroupées dans les STIM où la parité hommes-femmes règne, même si les femmes y sont fortement surreprésentées dans certains pays. Dans les pays de l'OCDE, les femmes représentent en moyenne 52 % de l'effectif de nouveaux inscrits dans ces disciplines, mais leur pourcentage varie entre 27 % au Japon et 65 % en République slovaque. En revanche, l'ingénierie et les TIC manquent toujours d'attrait pour les femmes. Ces deux domaines sont à forte dominante masculine dans tous les pays de l'OCDE : le pourcentage d'hommes dans l'effectif de nouveaux inscrits s'élève à 70 % dans les TIC et à 61 % dans l'ingénierie, les industries de transformation et la construction (voir le Graphique B4.1).

Le pourcentage de femmes en formation en STIM n'a pas fortement évolué entre 2013 et 2019 dans les pays dont les données sont disponibles, mais des différences importantes s'observent dans certains pays. Dans un peu plus de la moitié des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, le pourcentage de femmes a augmenté dans l'effectif de nouveaux inscrits en STIM dans l'enseignement tertiaire. Il a augmenté de moins de 1 point de pourcentage au Chili, en Finlande, en Islande, en Hongrie et en Norvège, de 3 points de pourcentage en Nouvelle-Zélande et aux Pays-Bas et de 7 points de pourcentage au Luxembourg. Il a en revanche diminué de plus de 3 points de pourcentage en Slovaquie et en Turquie durant cette période (voir le Graphique B4.3).

Une propension moindre à envisager une carrière scientifique peut remonter à l'enseignement secondaire. Parmi les adolescents très performants aux épreuves du Programme pour le suivi des acquis des élèves (PISA), c'est en très grande majorité les garçons qui espèrent exercer une profession en rapport avec les sciences ou l'ingénierie (Mann et al., 2020^[7]). La demande sur le marché du travail influe aussi sur le choix du domaine d'études au moment d'entrer dans l'enseignement tertiaire. La demande de compétences en STIM reste hétérogène : en moyenne, 84 % des individus dans la tranche 25-64 ans qui sont diplômés en sciences naturelles, en mathématiques et en statistiques travaillent dans les pays de l'OCDE selon les chiffres de 2020, mais la demande de diplômés en ingénierie ou en TIC est forte ainsi que le montre leur taux d'emploi proche de 90 %. Il reste que dans ces domaines très demandés, les marchés du travail ne sont pas aussi favorables aux femmes qu'aux hommes, même à niveau de formation égal. Dans les pays de l'OCDE, les différences de taux d'emploi entre les hommes et les femmes sont en moyenne les plus élevées de tous les domaines d'études dans l'ingénierie, les industries de transformation et la construction et les TIC selon les chiffres de 2020. Le pourcentage d'actifs occupés dans l'effectif diplômé en TIC s'établit à 93 % chez les hommes, mais à 81 % seulement chez les femmes. Il en va de même dans l'ingénierie, les industries de transformation et la construction : le pourcentage d'actifs occupés dans l'effectif diplômé s'élève à 91 % chez les hommes, contre 81 % chez les femmes. Ces différences entre hommes et femmes n'ont pas sensiblement évolué depuis 2019 et le début de la pandémie de COVID-19.

Par contre, le défaut de parité s'inverse chez les candidats enseignants et infirmiers. En 2019, les femmes étaient toujours largement surreprésentées dans l'effectif de nouveaux inscrits dans le domaine de l'éducation et de la santé et de la protection sociale : elles en constituaient plus de 75 % en moyenne dans les pays de l'OCDE. Dans certains pays, plus de quatre nouveaux inscrits sur cinq sont des femmes dans ces domaines. Le pourcentage de femmes dans l'effectif de nouveaux inscrits est par exemple égal ou supérieur à 90 % dans le domaine de l'éducation en Italie et en Lettonie et à 83 % dans le domaine de la santé et de la protection sociale en Estonie, en Finlande, en Islande, en Lettonie et en Lituanie. Ces professions sont toutes menacées par des pénuries à l'avenir. Dans de nombreux pays, le nombre d'enseignants atteignant l'âge de la retraite est en augmentation. De plus, l'attrition des enseignants est particulièrement élevée avant l'âge de 24 ans (voir l'indicateur D6). La pandémie de COVID-19 a aggravé les pénuries d'infirmiers qui sévissaient déjà, y compris parce que de nombreux infirmiers ont été contaminés (OCDE/Union européenne, 2020^[8]). En finir avec les stéréotypes sexistes et adopter des politiques visant à rendre ces professions plus attractives aux yeux des hommes pourrait contribuer à remédier aux pénuries actuelles et à accroître les taux de rétention.

Définitions

Le **taux d'accès** correspond à la somme des taux d'accès par âge jusqu'à un certain âge. Les taux d'accès par âge sont calculés comme suit : le nombre de nouveaux inscrits au niveau d'enseignement considéré avant un certain âge est divisé par l'effectif total de la population de cet âge. Le taux d'accès peut être calculé compte tenu et abstraction faite des étudiants en mobilité internationale dans le numérateur du taux d'accès par âge.

Le **taux de premier accès à l'enseignement tertiaire** est une estimation de la probabilité qu'ont les jeunes d'entamer une première formation tertiaire avant un certain âge si les taux actuels d'accès se maintiennent à l'avenir. Il peut être calculé compte tenu et abstraction faite des étudiants en mobilité internationale dans le numérateur du taux d'accès par âge.

Le **taux d'accès à l'enseignement tertiaire en licence, en master et en doctorat** est une estimation de la probabilité qu'ont les jeunes d'entamer une formation tertiaire de ce niveau durant leur vie. Il peut être calculé compte tenu et abstraction faite des étudiants en mobilité internationale dans le numérateur du taux d'accès par âge.

Par **nouveaux inscrits (première inscription) dans l'enseignement tertiaire**, on entend les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement tertiaire, sans avoir suivi de formation à tout autre niveau de l'enseignement tertiaire auparavant. Ces nouveaux inscrits peuvent entamer leurs études à différents niveaux de l'enseignement tertiaire : en formation de cycle court (niveau 5 de la CITE), en licence (niveau 6 de la CITE) ou en master (niveau 7 de la CITE). Les **nouveaux inscrits en master** sont pour la plupart ceux qui s'inscrivent en premier master de type long et, dans certains cas, ceux qui s'inscrivent dans un cursus du niveau 7 de la CITE insuffisant pour être sanctionné par un diplôme certifiant la réussite totale ou partielle de ce niveau et les candidats admis en master après validation de leur expérience.

Les **étudiants en mobilité internationale** sont ceux qui ont quitté leur pays d'origine pour se rendre dans un autre pays dans l'intention d'y suivre des études.

Les **premiers masters de type long** sont les cursus du niveau 7 de la CITE d'une durée de cinq à sept ans sanctionnés par un premier diplôme, dont le contenu des cours est d'une complexité équivalente aux autres masters. Ils concernent des domaines hautement spécialisés, tels que la médecine et la dentisterie et, dans certains cas, le droit et l'ingénierie.

Par **nouveaux inscrits dans un autre niveau de l'enseignement tertiaire**, on entend les étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans un niveau de l'enseignement tertiaire, mais qui peuvent avoir réussi une formation d'un autre niveau de l'enseignement tertiaire auparavant.

Méthodologie

Sauf mention contraire, les taux d'accès sont nets (ils correspondent à la somme des taux d'accès par âge) jusqu'à un certain âge. Le taux net d'accès à un âge donné est calculé comme suit : le nombre de nouveaux inscrits (première inscription) de cet âge à chaque niveau de l'enseignement tertiaire est divisé par l'effectif total de la population du même âge. La somme des taux nets d'accès correspond à la somme des taux d'accès à chaque âge, jusqu'à un certain âge. Le taux d'accès est une estimation de la probabilité d'entamer des études tertiaires pour la première fois avant un certain âge si les tendances actuelles se maintiennent. Cet âge correspond à l'âge maximum de l'accès à l'enseignement tertiaire. L'âge de 25 ans est considéré comme l'âge maximum d'accès à l'enseignement tertiaire de cycle court, à une licence ou à une première formation tertiaire quelle qu'elle soit. En master et en doctorat, l'âge de 30 ans est considéré comme l'âge maximum d'accès. Le taux d'obtention d'un diplôme avant l'âge typique est calculé uniquement si la part des diplômés dont l'âge est inconnu se trouve sous le seuil qualitatif de 10 %. Les diplômés d'âge inconnu sont exclus du calcul de ces indicateurs ce qui peut induire une légère sous-estimation de ce taux, en particulier lorsque cette part est proche du seuil.

Les taux bruts d'accès sont utilisés en l'absence de données par groupe d'âge et dans l'hypothèse où l'âge moyen d'accès est très inférieur à l'âge maximum retenu dans cet indicateur. Dans ce cas, le nombre de nouveaux inscrits dont l'âge est inconnu est divisé par la population ayant l'âge typique d'accès (voir l'annexe 1).

L'âge moyen des étudiants est calculé à la date du 1^{er} janvier dans les pays où l'année académique débute au deuxième semestre de l'année civile et à la date du 1^{er} juillet dans ceux où elle débute au premier semestre. Par voie de conséquence, l'âge moyen peut être biaisé de six mois maximum, à la hausse chez les nouveaux inscrits et à la baisse chez les diplômés (premier diplôme).

Les taux d'accès sont sensibles aux changements intervenus dans le système d'éducation, par exemple l'introduction de nouvelles formations ou l'afflux d'étudiants en mobilité internationale. Les taux d'accès peuvent être très élevés en cas d'afflux imprévus d'inscrits. Cet indicateur rend également compte du pourcentage de nouveaux inscrits sous l'âge maximum afin de fournir des informations contextuelles sur la pertinence de l'âge maximum dans chaque pays.

Les étudiants en mobilité internationale constituent une part importante de l'effectif total d'étudiants dans certains pays ; ils peuvent gonfler artificiellement le pourcentage de jeunes susceptibles d'entamer une formation tertiaire. Les estimations des

pourcentages de nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire varient parfois fortement après prise en compte des étudiants en mobilité internationale.

Voir le *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018* (OCDE, 2019^[9]) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

Source

Les données se rapportent à l'année académique 2018/19 et proviennent de l'exercice UNESCO-ISU/OCDE/Eurostat de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé par l'OCDE en 2020. Les données de certains pays portent sur une autre année académique. Consulter l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf) pour plus de détails.

References

- Mann, A. et al. (2020), *Dream Jobs? Teenagers' Career Aspirations and the Future of Work*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/berlin/publikationen/Dream-Jobs.pdf> (consulté le 4 juin 2021). [7]
- OCDE (2021), *The State of Global Education: 18 Months into the Pandemic*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/1a23bb23-en>. [1]
- OCDE (2021), « Why do more young women than men go on to tertiary education? », *Education Indicators in Focus*, n° 79, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/6f7209d1-en>. [3]
- OCDE (2019), *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation 2018 : Concepts, normes, définitions et classifications*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264305380-fr>. [9]
- OCDE (2019), *Regards sur l'éducation 2019 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/6bcf6dc9-fr>. [5]
- OCDE (2011), *Report on the Gender Initiative: Gender Equality in Education, Employment and Entrepreneurship*, OCDE, Paris, <https://www.oecd.org/education/48111145.pdf>. [6]
- OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO (2016), *Guide opérationnel CITE 2011 : Directives pour la classification des programmes éducatifs nationaux et des certifications correspondantes*, Institut de statistique de l'UNESCO, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/9789264248823-fr>. [4]
- OCDE/Eurostat/Institut de statistique de l'UNESCO (2013), *Classification Internationale Type de l'Éducation, CITE 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-fr.pdf>. [2]
- OCDE/Union européenne (2020), *Health at a Glance: Europe 2020 : State of Health in the EU Cycle*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/82129230-en>. [8]

Tableaux de l'indicateur B4

Tableaux de l'indicateur B4. Quel est le profil des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ?

Tableau B4.1	Profil des nouveaux inscrits (première inscription) et taux d'accès dans l'enseignement tertiaire (2019)
Tableau B4.2	Profil des nouveaux inscrits et taux d'accès en licence, master et doctorat (2019)
Tableau B4.3	Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire par domaine d'études (2019)

StatLink  <https://stat.link/ixoduk>

Date butoir pour les données : 17 juin 2021. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne (<http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-en>). D'autres données désagrégées sont disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org>).

Tableau B4.1. Profil des nouveaux inscrits (première inscription) et taux d'accès dans l'enseignement tertiaire (2019)

	Pays	Pourcentage de femmes parmi les nouveaux inscrits	Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans	Âge moyen des nouveaux inscrits	Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les nouveaux inscrits	Pourcentage de nouveaux inscrits par niveau d'enseignement			Taux de premier accès à l'enseignement tertiaire pour les étudiants de moins de 25 ans			
						Tertiaire de cycle court	Licence ou formation équivalente	Master ou formation équivalente	À l'exclusion des étudiants en mobilité internationale			Total
									Total	Hommes	Femmes	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
OCDE	Australie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Autriche	54	80	22	22	44	40	16	48	42	56	58
	Belgique ¹	56	97	19	9	1	99	a	61	52	69	66
	Canada ²	54	82	21	18	36	56	7	53	47	60	64
	Chili	54	83	22	1	42	56	2	71	67	76	72
	Colombie	51	73	23	0	37	63	a	33	31	34	33
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	République tchèque	57	88	22	14	1	91	9	49	41	58	58
	Danemark	55	73	25	7	23	69	0	57	49	66	62
	Estonie	55	85	22	11	a	92	8	44	38	49	48
	Finlande	55	76	23	9	a	95	5	45	39	51	48
	France	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Allemagne	50	78	23	12	1	82	17	49	45	54	56
	Grèce	57	88	21	3	a	100	a	47	39	55	48
	Hongrie	55	88	21	12	10	73	17	37	33	42	43
	Islande	61	76	24	13	9	90	1	50	39	62	54
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	59	72	24	m	27	73	a	m	m	m	46
	Italie	55	94	20	2	2	88	10	48	41	56	49
	Japon	51	99	18	m	34	63	2	m	m	m	72
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Lettonie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Lituanie	54	86	21	6	a	93	7	62	54	70	66
	Luxembourg	54	88	22	22	29	71	a	14	13	16	18
	Mexique	52	86	21	1	7	93	a	m	m	m	49
	Pays-Bas	53	94	20	16	2	98	a	53	49	57	63
	Nouvelle-Zélande	56	77	23	31	22	78	a	48	39	57	66
	Norvège	55	84	22	2	8	80	12	55	46	64	55
	Pologne	55	88	21	5	m	m	m	68	59	77	71
	Portugal	54	91	20	9	11	75	14	55	48	61	60
	République slovaque	56	85	22	11	2	91	7	44	37	51	49
	Slovénie	54	94	20	9	18	77	5	66	58	75	72
	Espagne	53	82	22	8	38	50	12	64	57	70	67
	Suède	57	68	24	14	11	60	29	41	33	50	46
	Suisse	50	66	25	17	3	86	11	42	37	47	50
	Turquie	51	71	24	3	48	50	2	70	67	72	72
	Royaume-Uni	56	77	23	12	24	74	2	57	50	64	66
	États-Unis	55	93	20	4	48	52	a	43	39	47	45
	Moyenne OCDE	55	83	22	10	17	76	6	51	45	57	56
	Moyenne UE22	55	86	22	11	11	80	9	50	44	57	55
Partenaires	Argentine ³	64	m	m	m	25	58	17	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	55	m	m	m	62	38	a	m	m	m	m
	Inde	49	m	m	m	a	100	0	m	m	m	m
	Indonésie ³	56	m	m	m	15	85	a	m	m	m	m
	Fédération de Russie	51	m	m	m	51	39	10	m	m	m	m
	Arabie saoudite	45	m	m	m	34	65	1	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Moyenne G20	53	m	m	m	28	67	5	m	m	m	m

1. Tertiaire de cycle court : les données se rapportent uniquement à la Communauté flamande de Belgique.

2. Année de référence : 2017.

3. Année de référence : 2018.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/7qnr52>

Tableau B4.2. Profil des nouveaux inscrits et taux d'accès en licence, master et doctorat (2019)

		Licence ou formation équivalente					Master ou formation équivalente					Doctorat ou formation équivalente								
		Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 25 ans	Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les nouveaux inscrits	Taux d'accès en licence pour les étudiants de moins de 25 ans			Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans	Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les nouveaux inscrits	Taux d'accès en master pour les étudiants de moins de 30 ans			Pourcentage de nouveaux inscrits de moins de 30 ans	Pourcentage d'étudiants en mobilité internationale parmi les nouveaux inscrits	Taux d'accès en doctorat pour les étudiants de moins de 30 ans						
				À l'exclusion des étudiants en mobilité internationale					À l'exclusion des étudiants en mobilité internationale					À l'exclusion des étudiants en mobilité internationale						
				Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes				
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)	
OCDE	Pays																			
	Australie	79	23	59	48	70	77	76	63	8	6	10	30	50	42	0.7	0.7	0.8	1.5	
	Autriche	84	21	30	24	36	37	81	31	14	13	16	21	65	42	1.1	1.2	1.1	1.9	
	Belgique ¹	97	9	64	56	72	70	94	14	27	24	30	31	m	m	m	m	m	m	
	Canada ²	90	14	38	31	44	44	79	25	6	5	8	8	63	38	0.6	0.5	0.7	1.1	
	Chili	84	1	51	49	53	51	46	4	5	4	6	5	43	27	0.1	0.2	0.1	0.2	
	Colombie	77	0	22	20	24	22	44	1	3	3	4	3	22	3	0.0	0.0	0.0	0.0	
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	République tchèque	87	13	46	39	53	53	90	19	23	18	28	29	76	27	1.9	1.9	1.8	2.5	
	Danemark	77	8	48	39	57	52	87	22	23	20	26	30	67	41	1.0	1.1	1.0	1.9	
	Estonie	83	11	39	35	44	44	75	26	16	12	21	22	58	41	0.8	0.8	0.8	1.3	
	Finlande	75	7	44	38	50	46	50	21	5	4	6	7	45	36	0.6	0.5	0.6	1.0	
	France	90	m	m	m	m	54	87	m	m	m	m	39	77	m	m	m	m	1.8	
	Allemagne	76	7	42	40	44	45	90	29	20	17	24	28	71	15	m	m	m	2.8	
	Grèce	90	2	68	62	74	69	53	1	10	7	12	10	44	0	1.3	1.3	1.3	1.3	
	Hongrie	89	9	29	26	31	31	87	26	11	9	13	15	63	30	0.9	0.8	0.9	1.2	
	Islande	78	9	49	39	60	53	58	13	14	8	21	17	43	45	0.4	0.2	0.5	0.8	
	Irlande	90	6	58	54	61	61	57	29	14	12	17	24	57	37	1.2	1.1	1.3	2.0	
	Israël	69	4	35	25	46	36	46	6	9	6	12	10	38	9	0.6	0.5	0.7	0.7	
	Italie	94	2	42	36	48	43	92	6	24	20	29	25	72	12	1.1	1.1	1.1	1.2	
	Japon	99	m	m	m	m	50	90	m	m	m	m	8	56	17	m	m	m	0.7	
	Corée	98	2	58	55	60	59	57	13	6	5	7	8	41	20	1.1	1.3	0.9	1.5	
	Lettonie	74	11	56	51	61	64	73	24	18	11	26	26	42	13	0.7	0.6	0.8	0.8	
	Lituanie	85	5	58	52	64	61	80	13	17	12	23	20	57	10	0.8	0.6	0.9	0.9	
	Luxembourg	88	26	10	9	11	13	67	72	3	2	3	7	79	90	0.2	0.2	0.1	1.4	
	Mexique	86	1	m	m	m	45	58	2	m	m	m	3	25	10	m	m	m	0.2	
	Pays-Bas	95	17	52	48	56	62	91	31	15	14	17	22	m	m	m	m	m	m	
	Nouvelle-Zélande	75	31	41	34	49	57	59	44	4	3	5	8	50	55	0.5	0.4	0.7	1.3	
	Norvège	80	4	46	37	55	47	80	10	28	22	33	30	44	31	0.8	0.7	0.8	1.3	
	Pologne	88	m	m	m	m	64	87	m	m	m	m	31	69	m	m	m	m	1.1	
	Portugal	89	9	42	35	50	46	86	18	27	23	32	32	34	38	1.2	1.1	1.4	1.7	
	République slovaque	85	10	41	35	46	44	87	8	26	19	33	28	67	12	1.5	1.3	1.7	1.6	
	Slovénie	92	8	64	54	75	70	89	9	27	19	36	30	61	21	2.0	2.0	2.0	2.5	
	Espagne	91	3	43	36	50	44	79	20	15	11	18	17	50	23	1.7	1.5	1.8	1.9	
	Suède	67	6	30	22	38	31	77	22	19	17	22	25	53	40	0.5	0.5	0.5	1.1	
	Suisse	70	11	41	36	46	47	81	31	14	14	14	20	74	59	1.5	1.5	1.6	3.6	
	Turquie	73	5	35	34	36	37	75	8	8	8	8	9	45	10	0.7	0.6	0.7	0.7	
	Royaume-Uni	85	17	51	44	58	63	76	44	12	9	15	26	67	42	1.5	1.6	1.5	2.8	
	États-Unis	m	m	m	m	m	m	64	19	7	5	9	9	60	24	0.5	0.6	0.4	0.8	
	Moyenne OCDE	84	9	45	39	51	50	74	21	15	12	18	19	55	29	0.9	0.9	0.9	1.4	
	Moyenne UE22	86	9	45	40	51	50	80	22	18	14	22	24	60	29	1.1	1.0	1.1	1.6	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Fédération de Russie	85	8	m	m	m	46	89	8	m	m	m	25	m	10	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20		m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Doctorat : les données se rapportent uniquement à la Communauté française de Belgique.

2. Année de référence : 2017.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/zbn153>

Tableau B4.3. Répartition des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire par domaine d'études (2019)

		Pourcentage de nouveaux inscrits par domaine d'études											Pourcentage de femmes dans les domaines d'études en rapport avec les STIM		
		Filières et diplômes généraux	Éducation	Santé et protection sociale	Sciences sociales, journalisme et information	Commerce, administration ou droit	Lettres et arts	Services	Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques					
										Sciences naturelles, mathématiques ou statistiques	Technologies de l'information et de la communication	Ingénierie, industries de transformation ou construction			
													(1)	(2)	(3)
OCDE	Pays														
	Australie	0	8	18	6	33	11	2	1	5	8	9	51	25	25
	Autriche	0	11	8	7	25	9	6	2	8	5	20	52	18	23
	Belgique¹	0	7	23	11	24	10	1	2	4	3	13	40	11	21
	Canada²	2	3	16	10	22	9	7	1	13	5	13	56	20	21
	Chili	0	11	20	4	24	4	7	3	2	4	21	49	12	18
	Colombie	0	8	6	11	38	4	4	3	3	5	20	52	20	31
	Costa Rica	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	République tchèque	0	9	13	9	19	9	7	4	7	7	16	60	17	32
	Danemark	0	6	19	9	30	10	3	1	5	5	12	53	24	29
	Estonie	0	6	11	6	23	14	5	2	7	10	15	58	25	28
	Finlande	0	5	23	5	20	9	6	2	4	9	19	58	22	22
	France	0	3	12	9	30	14	4	1	11	3	13	45	18	25
	Allemagne	0	8	6	7	25	10	3	2	9	6	24	49	23	21
	Grèce	0	6	9	12	21	12	3	4	8	4	19	50	30	33
	Hongrie	0	10	11	10	22	10	7	4	4	8	13	50	16	27
	Islande	0	12	13	14	21	14	5	1	6	5	10	59	22	39
	Irlande	1	7	15	7	25	14	4	1	9	9	10	53	22	24
	Israël	0	22	7	16	15	8	0	0	7	6	18	43	30	32
	Italie	0	4	8	15	16	20	3	3	12	2	17	58	14	27
	Japon³	0 ^d	9 ^d	16 ^d	7 ^d	20 ^d	16 ^d	8 ^d	3 ^d	3 ^d	x	18 ^d	27	m	16
	Corée	0	7	16	5	13	16	11	1	5	5	21	48	27	21
	Lettonie	0	6	15	8	27	7	8	1	3	8	16	58	20	23
	Lituanie	0	3	16	9	27	11	3	2	5	7	17	60	14	23
	Luxembourg	0	11	9	10	29	10	1	3	9	8	10	50	18	23
	Mexique	0	10	11	8	34	4	3	2	3	6	19	49	24	29
	Pays-Bas⁴	0	7	15	14	29	8	5	1	7	4	10	47	15	25
	Nouvelle-Zélande	0	7	11	11	23	14	4	2	11	7	9	57	28	30
	Norvège	0	13	16	14	17	12	5	1	6	5	12	51	20	23
	Pologne	0	7	10	12	22	11	8	2	5	7	16	63	15	36
	Portugal	0	4	13	11	24	12	7	2	6	3	18	57	17	29
	République slovaque	0	13	16	11	19	7	7	3	5	6	14	65	13	24
	Slovénie	0	9	11	8	20	9	9	3	6	6	20	54	16	23
Espagne	0	11	15	8	20	11	8	1	5	6	14	48	13	24	
Suède	0	11	16	11	16	12	2	1	5	5	19	54	29	31	
Suisse	0	8	15	7	28	8	4	1	9	3	16	46	13	19	
Turquie	0	10	13	7	30	13	8	3	3	2	13	52	25	28	
Royaume-Uni	1	6	14	11	26	13	0	1	13	5	9	57	21	25	
États-Unis	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne OCDE	0	8	14	10	24	11	5	2	6	6	15	52	20	26	
Moyenne UE22	0	8	13	10	23	11	5	2	7	6	16	54	19	26	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Brésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Fédération de Russie⁴	0	9	9	8	21	5	10	2	3	7	26	m	m	m
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	

1. Tertiaire de cycle court : les données se rapportent uniquement à la Communauté flamande de Belgique. Doctorat : données manquantes pour l'ensemble de la Belgique.

2. Année de référence : 2017.

3. Les données relatives aux technologies de l'information et de la communication sont incluses dans d'autres domaines d'études.

4. Les données relatives au doctorat sont manquantes.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2021). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les remarques (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2021_Annex3_ChapterB.pdf).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <https://stat.link/tj7cx9>



Extrait de :

Education at a Glance 2021

OECD Indicators

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/b35a14e5-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2021), « Quel est le profil des nouveaux inscrits dans l'enseignement tertiaire ? », dans *Education at a Glance 2021 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/0fb3935d-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.